



Bulletin
d'informations
municipales

Janvier 2025

N° 36





Chers Vonnassiens,
Chères Vonnassiennes,

A l'heure où j'écris ces lignes, les informations liées à une instabilité politique (c'est peu dire !), à la dette financière de la France, la nécessité impérieuse de réduire son déficit et les mesures annoncées visant à réduire drastiquement les financements apportés aux différentes collectivités ne sont pas rassurantes. Elles nous plongent dans la difficulté et dans une incertitude pour la préparation, l'élaboration et l'exécution de nos budgets à venir. Si notre situation financière communale est aujourd'hui saine, la vigilance sera accrue pour la maîtrise de nos dépenses et nous aurons peut-être nécessité à différer certains investissements.

Ce préambule peu positif ne doit cependant pas occulter **tout le travail et les réalisations de l'année 2024** :

- Des renouvellements ou acquisitions de nouveaux matériels pour les écoles, la salle des fêtes, les services administratifs et les services techniques. Pour en citer quelques-uns : à la salle des fêtes, changement piano-cuisine, lave-vaisselle, passage de l'éclairage en leds, à l'école maternelle, jeux de la cour, renouvellement literie des dortoirs ; à l'école, auto-laveuse pour améliorer les conditions de travail de nos agents ; pour nos services techniques, une épareuse.
- Une installation de Gestion Technique Bâtiment (GTB) permettant d'optimiser la gestion énergétique et celle de l'eau à l'école, et qui sera étendue à d'autres bâtiments.
- L'installation de composteurs collectifs près de l'école et derrière la mairie. Les premiers résultats constatés sont encourageants.
- Le changement complet du standard téléphonique obsolète, permettant entre autres de centraliser les postes et à terme de faire des économies d'échelle.
- Une confirmation de notre classement village fleuri 4 fleurs : classement renouvelé depuis 1977.
- Trois nouveaux professionnels de santé accueillis à la maison de santé : un ostéopathe, un orthoptiste et une sage-femme, proposant ainsi une offre de plus en plus complète de services à nos habitants.
- Le CCAS, outre son action sociale de plus en plus prégnante, a validé un partenariat pour une mutuelle communale à compter du 1^{er} janvier. De plus,

suite à une évaluation réalisée, les membres du CCAS travaillent sur un nouveau fonctionnement du Triolet et sur la rénovation du bâtiment, notamment la rénovation énergétique.

- La restauration des peintures de la fresque de l'abside au Centre St Martin.
- La finalisation et le lancement des travaux du projet médiathèque qui devrait se terminer fin 2025 : un nouvel outil mis à disposition des Vonnassiens répondant aux besoins d'aujourd'hui mais aussi de demain.
- Un dossier non prévu, la passerelle sur la Veyle rue du Moulin : une étude est en cours avec un objectif de remplacement à la rentrée 2025.
- En lien avec la communauté de communes de la Veyle, la décision de création d'une zone d'activité touristique avec comme première action le transfert de notre camping à la CCV : vous trouverez dans ce bulletin un article complet sur ce point. Au-delà, c'est une étude complète d'aménagement de cette zone qui est en cours de réalisation et qui intègre plus particulièrement une étude de faisabilité de réhabilitation de la piscine.

Je pourrai continuer l'exposé de ces chantiers ou travaux mais j'ai souhaité seulement mettre en avant la diversité des secteurs traités et s'il faut retenir un chiffre : **près d'1 million d'€ d'investissements ont été réalisés sur cette année 2024 exclusivement en autofinancement**. Cela me permet de saluer le travail conséquent réalisé par l'équipe municipale et les agents dans le seul but de l'intérêt général.

A contrario, une fois de plus, je dois déplorer le comportement inadmissible de certains dans le quotidien : agressivité vis-à-vis de nos agents, conflits de voisinages, irrespect total des règles du code de la route, dépôts sauvages. La liste pourrait être malheureusement encore longue. Pour illustrer mon propos, près de 50 procès-verbaux de 220€ ont été établis pour un tri inapproprié ou un dépôt au pied des points d'apport volontaire (PAV). Savez-vous que lorsque l'on ne respecte pas les consignes de tri dans un PAV (exemple : du carton dans le bac destiné au verre), le recyclage n'est plus possible. Cela génère plus de 300 000€ de coût pour le SMIDOM, donc pour chacun d'entre nous. Alors, j'invite chacun à être citoyen dans ses actes, à privilégier le dialogue au détriment du conflit et à



adopter des attitudes et comportements moins individualistes, plus solidaires.

2025 est là ; notre objectif est de poursuivre la dynamique et le développement de notre commune en assurant son quotidien bien sûr, mais aussi et surtout en anticipant son avenir. Pour cela, nous avons retenu cette année un cabinet d'études pour le **projet d'aménagement du centre village** : une finalisation de ce projet devrait aboutir dans le courant de l'année pour une réalisation échelonnée sur plusieurs années. De même, un gros travail piloté par la Communauté de Communes a été réalisé avec la participation active de chacune des communes de ce même territoire, permettant d'identifier les besoins nouveaux, d'apporter l'aide financière mais aussi technique aux communes. Elle retiendra des projets structurants prioritaires : **construction de nouvelles crèches** (dont une à Vonnas), **un nouveau bâtiment de centre de loisirs** pour accueillir plus d'enfants, **la réhabilitation de la piscine de Vonnas** pour répondre entre autres à l'obligation du savoir nager et offrir un lieu de baignade de proximité en complément de la base de Cormoranche. Pour assurer le financement de ces opérations, nous élaborons actuellement un pacte fiscal et financier fixant la contribution de chacun au financement du fonctionnement de ces projets. C'est une belle volonté affichée du travailler ensemble pour le bien de chacun.

Comme vous le constatez, et malgré le contexte national évoqué au début de mon propos, la dynamique est là et je formule le souhait que le positif et l'esprit d'entreprendre soient nos moteurs au détriment du négatif et de la passivité.

Au-delà des vœux traditionnels de bonne année et de bonne santé, je souhaite pour le futur un monde apaisé, moins individualiste, plus humain et je vous invite à partager cette citation d'Antoine de Saint Exupéry : « *Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité.* » .

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2025.

Alain Givord,
Maire de Vonnas

CONTACT



86, rue du
Docteur Perret
01540 VONNAS



04 74 50 02 48



mairie@vonnas.com



www.vonnas.com

Directeur
de la publication :
Alain Givord

Ont contribué
à ce numéro :

Françoise Berthoud, Jean-François Carjot,
Elodie Desmaris, Nathalie Duclos, Alain Givord,
Françoise Givord (Vonnas'Anime),
Jean-Louis Givord, Carla Grenier,
Michèle Laurent, Baptiste Lavigne,
Sébastien Lequeux, Lucas Magnificat,
Cécile Nizet, Marie-Françoise Perroud,
Claude Rabuel.

Crédits photographiques/
Illustrations :
Mairie de Vonnas,

Impression :
Imprimerie Multitude,
1 800 exemplaires

Dépôt légal :
Janvier 2025

BRUITS DE VOISINAGE : rappel des horaires à respecter

- Les jours ouvrés
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Les samedis
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h



HORAIRES MAIRIE

Ouverture au public sans RDV :

Lundi / Mercredi	8 h 30 – 12 h 15	13 h 30 – 17 h
Mardi / Jeudi	8 h 30 – 12 h 15	
Vendredi	8 h 30 – 12 h 15	13 h 45 – 16 h

Horaires service des titres sur rendez-vous :

Lundi / Mardi	8 h 30 – 11 h 30 (dernier rendez-vous)	
Mercredi	8 h 30 – 11 h 30	13 h 30 – 16 h 45 ➔ priorité aux mineurs
Vendredi ➔ uniquement les remises		13 h 45 – 15 h 45



HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Ouverture :

Mercredi :	10 h – 12 h	15 h – 18 h
Jeudi :	10 h – 12 h	
Samedi :	10 h – 12 h	

Vacances scolaires : fermeture le jeudi



FRANCE SERVICES, un lieu unique pour vos démarches administratives

Depuis 2020, France services vous accompagne gratuitement dans vos démarches administratives auprès de 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice.

Vous aurez ainsi une réponse adaptée à votre situation en un lieu unique.

Au sein des permanences de Pont-de-Veyle et Vonnas, vous avez à votre disposition ordinateur, imprimante et scanner afin d'imprimer ou transmettre les documents demandés. Pour vous guider si besoin, les deux agents de la Communauté de Communes de la Veyle vous accueillent sans rendez-vous.

Bureau de Vonnas

Tél. 03 85 30 85 51 - 34, allée de la Jeunesse (derrière la mairie).

Lundi	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mardi	14 h 00 - 17 h 00	
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30	

Bureau de Pont-de-Veyle

Tél. 03 85 30 85 51 - 10, rue de la Poste - Le Château.

Mardi	8 h 30 - 12 h 30	
Jeudi	9 h 00 - 12 h 30	14 h 00 - 18 h 00
Vendredi	8 h 30 - 12 h 30	



A NOTER

- **114** : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre
- **Horaires déchetterie** : consulter le site du SMIDOM ou celui de la Mairie de Vonnas



Personnel

Bienvenue aux nouveaux agents municipaux

Syndie Jan

Arrivée le 2 septembre 2024 sur le poste de référente de la résidence autonomie, j'ai été très bien accueillie par les résidents. Travaillant dans le secteur socio-culturel pour les personnes âgées depuis 2013, je suis ravie de partager mes expériences au sein de la structure. Mes fonctions sont la gestion administrative de la structure, la mise en place des projets collectifs et l'organisation des animations liées à la prévention des risques du vieillissement et du bien vieillir.



Carla Grenier

Arrivée en septembre 2024, je suis très heureuse d'avoir rejoint l'équipe bienveillante et dynamique de la mairie de Vonnas, en tant qu'apprentie de chargée de communication. Actuellement en 2^e année de Bachelor Responsable de Communication, j'ai choisi la voie de l'alternance afin de découvrir le monde professionnel et pouvoir mettre en application les connaissances vues en cours. C'est une nouvelle expérience très enrichissante.



Thomas Polonia

Je m'appelle Thomas Polonia, j'ai 29 ans et j'habite actuellement à Pont-de-Veyle. Habitant à la campagne depuis mon enfance, j'ai toujours aimé la nature, les animaux et l'environnement. J'ai donc effectué le début de mes études dans l'environnement, en commençant par un Bac pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune), puis un BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) et pour finir un Certificat de spécialisation génie végétal (travaux de rivière). Par la suite, je me suis orienté vers les travaux publics pour enfin finir à la voirie de la ville de Mâcon (mon dernier emploi).

Souhaitant retrouver un aspect plus environnemental et varié dans mon travail, j'ai trouvé, sur la commune de Vonnas, ce poste qui mélange plusieurs aspects tant au niveau environnement, espace vert, etc., qu'au niveau voirie, ce qui n'est pas pour me déplaire.

J'espère m'épanouir et continuer ma carrière dans cette nouvelle aventure, ici, à la commune de Vonnas.



Delphine Ricol

Je suis très heureuse d'avoir rejoint l'équipe du restaurant scolaire depuis la rentrée.



Astrid Kutschick

Arrivée le 26 août 2024 au poste d'Agente Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Après avoir travaillé comme Responsable boutique pendant de nombreuses années, puis comme Gestionnaire de paie et Assistante RH, je suis revenue à ma passion, la petite enfance. Dotée de 6 ans d'expérience comme ATSEM, j'ai passé mon examen afin de pouvoir à nouveau travailler en École maternelle et terminer ma carrière avec un métier passion.



Lucie Perrotin

Arrivée le 26 août 2024 au poste d'Agente Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Je suis Lucie Perrotin, j'ai 42 ans et suis la mère de deux enfants. Pendant 8 ans, j'ai travaillé comme assistante maternelle.

J'ai voulu me tourner vers les écoles et j'ai passé le concours d'ATSEM en candidat libre. Je débute dans la profession avec une petite expérience d'un an et demi.

Depuis la rentrée, j'ai rejoint l'équipe de Vonnas dans la classe des petits/moyens.





Groupe Scolaire



Le groupe scolaire Narcisse Devaux est un poste important dans le budget de la commune. Cela représente environ 10 % du budget de fonctionnement soit 222 100 €. Montant auquel il faut ajouter 80 000 € d'investissement.

Pour le fonctionnement, cela comprend :

L'entretien du bâtiment, les dépenses énergétiques, le personnel, le mobilier pour les classes.

Le bâtiment du groupe scolaire est le plus gros consommateur d'énergie de la commune. Dans le contexte actuel lié à la crise climatique et économique, réduire la consommation énergétique du bâtiment scolaire offre l'opportunité de réduire les coûts énergétiques globaux de façon drastique et de minimiser l'impact environnemental.

Après avoir réalisé un diagnostic des installations techniques, nous avons ciblé des économies importantes.

Dans un premier temps, nous avons remplacé l'éclairage par des LED et travaillé à la sobriété.

Les interventions humaines effectuées par les usagers, le gestionnaire et par des partenaires extérieurs spécialisés ne permettent toutefois pas d'atteindre les objectifs. Ces interventions sont chronophages, coûteuses, aléatoires et soumises à de nombreuses contraintes organisationnelles.

C'est pourquoi, la municipalité a fait le choix d'une Gestion Technique du Bâtiment pour un montant de 30 000 €. Ce système informatique fiable, intuitif et extrêmement performant a été

installé sur le bâtiment scolaire et permet d'optimiser l'équilibre entre les conditions environnementales, les usages des énergies et les besoins opérationnels.

De manière très concrète, le système fournira directement l'ensemble des données de fonctionnement des installations techniques de chauffage, de ventilation et de consommation d'eau. L'agent au sein de la mairie aura la possibilité de modifier, d'ajuster et de piloter les paramétrages des installations techniques depuis son ordinateur.

Si l'expérimentation est à la hauteur, nous envisageons déjà son installation sur d'autres bâtiments et notamment la future médiathèque, la salle des fêtes et l'espace des associations. Le dispositif est éligible par le système des Certificats d'Economies d'Energies qui couvrent une partie de l'investissement.

Pour les investissements :

- Pour la rentrée scolaire, la Municipalité a acheté de nouveaux lits gains de place pour le dortoir des petites et moyennes sections, permettant une optimisation de l'espace pour les siestes ;
- Les enfants ont également découvert avec joie un nouvel espace de jeu installé durant l'été par les services techniques de la commune ;
- Le personnel du groupe scolaire a également bénéficié d'investissements leur offrant un confort de travail :
 - matériel pour le service de restauration scolaire,
 - auto-laveuse monobrosse pour l'entretien des sols du bâtiment.





Travaux :

un programme d'investissement ambitieux réalisé sur 2024

Le bulletin municipal est l'occasion pour la municipalité de dresser un bilan des travaux et investissements réalisés par la commune. En 2024 les objectifs budgétisés ont été réalisés, les chantiers sont en cours ou vont démarrer en début d'année 2025 et les études de faisabilité sont dans les « tuyaux ». Ces investissements ne représentent pas moins de 1 000 000€ sans recours.

Trois appartements de gendarmerie rénovés

Afin d'améliorer l'accueil de gendarmes sur notre commune en renfort des effectifs de la brigade de Châtillon - Vonnas, la municipalité propriétaire des lieux a effectué la rénovation de trois appartements, deux T4 et un T5. Ils sont désormais plus lumineux, moins énergivores. Ces travaux sont réalisés en régie directe par nos agents territoriaux.

La salle des fêtes a fait peau neuve

Si ce lieu de convivialité est désormais équipé entièrement de LED, cette année l'effort a été consacré au renouvellement des équipements et à l'aménagement d'une pièce de 6m². Pour le nettoyage, nous nous sommes



équipés d'une auto-laveuse et d'une lustreuse. Au niveau des équipements de cuisine, nous avons remplacé le piano de cuisson et le lave-vaisselle. Ces actions permettent d'améliorer la fonctionnalité de l'équipement et d'améliorer les conditions de travail.

Un nouveau jeu pour les enfants maternelle

Le jeu de l'espace de l'école maternelle montrait des signes d'usure et devait être remplacé. Nous avons donc profité des vacances d'été pour en installer un nouveau. A la rentrée scolaire de septembre, les enfants ont découvert avec joie un nouvel espace de jeux.

De nouveaux lits pour la sieste

Afin d'optimiser l'espace de sieste des Petites et Moyennes sections, des lits doubles ont été installés.

L'école : un lieu plus sécurisé

Nous avons installé des anti pince-doigts dans les lieux sensibles et notamment les toilettes.

Du matériel pour les services techniques et le service scolaire

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents, plusieurs équipements ont été acquis parmi lesquels :

- **Au service technique** : un réciproca-teur, une tronçonneuse, une perceuse, un souffleur, une débroussailleuse, une épareuse, le remplacement d'une benne, de nouveaux téléphones et 2 vélos ;
- **Au service scolaire** : une auto-laveuse mono brosse, des chariots ergonomiques et de nouvelles blouses de travail.



La nouvelle épareuse en action

Un nouveau système de vidéo surveillance

Afin de faciliter le travail de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique et des services de polices et de gendarmerie, nous avons procédé à l'installation d'un nouveau système de vidéosurveillance. Ce dernier offre de plus grandes marges de manœuvre dans les actions de reconnaissances et de recherches.

Un nouveau standard téléphonique en mairie et une rationalisation de nos contrats

Premier moyen de contact avec vous, le téléphone est la porte d'entrée vers nos services et l'expression de notre engagement. Après avoir élargi les plages d'accueil téléphoniques, nous avons mis en place un nouveau standard téléphonique. Des messages d'accueil facilitent les interactions et





Travaux

réduisent l'attente. Ce standard permet également de décharger des lignes, facilitant ainsi l'organisation des agents.

Nous en avons profité pour faire de belles économies financières en rationalisant nos contrats de téléphonie et d'internet.

Une pergola pour les résidents du Triolet

Les résidents avaient peu d'accès à des espaces extérieurs sécurisés et confortables. Afin d'y remédier, nous avons procédé à l'installation d'une pergola. Nouvel espace de vie, elle a été utilisée quotidiennement par les résidents.

La voirie et la circulation

La voirie et sa signalétique représentent un enjeu majeur pour la commune car elles doivent permettre des déplacements sûrs et faciles dans un environnement urbain maîtrisé comportant des aménagements sécurisés pour les véhicules mais aussi pour les piétons et les deux roues. Les engagements sont tenus :

- **Rue de l'Industrie** : reprise du réseau d'eau pluviale, busage de fossés et revêtement en bitume réalisé par l'entreprise GUINOT TP de Crêches sur Saône (notre photo).



Vue des travaux rue de l'Industrie

- **Route de Bézemème** : Consolidation d'accotements réalisée par l'entreprise Roger Martin de Vonnas.
- **Chemin du Bief d'Arcon et route de Perrex** : curages de fossés réalisés par Sébastien Grand.
- **Route de Bézemème et chemin En Sécherent** : Les relevés de notre radar pédagogique sont révélateurs : **10 % des usagers de la route ont un comportement irresponsable** et pour juguler les excès de vitesse de cette minorité, nous avons installé des panneaux prioritaires à hauteur du pont du chemin de fer route de Bézemème et mis en sens unique le chemin en Sécherent.
- **Centre village** : **que dire des incivilités quotidiennes relevées** par

notre policier municipal : non-respect des sens interdits et stationnement le long des « bandes jaunes »... Nous avons été contraints d'installer des « quilles » à l'angle de la rue de la Grenette et de la rue Claude Morel et à l'angle rue de la Charité et rue Chaynes Aimable.

Tout ceci à un coût supporté par la collectivité et la collectivité c'est nous tous !

Les études en cours

Les dossiers « remplacement de la passerelle » sur la Veyle, pont Moulin Burel, aménagement du centre village dans le cadre du programme « petites villes de demain », aménagement sécuritaire de la traversée du quartier Luponnas et enfin le démarrage des travaux de l'Avenue des Sports seront au cœur des préoccupations des élus. La réalisation de ces dossiers importants financièrement dépendra de l'engagement de l'état et différentes instances : département, région et Communauté de Communes de la Veyle.



La construction de la médiathèque : un an de travaux

Après une longue phase d'études de faisabilité, d'échanges notamment avec la DRAC et la Direction à la lecture publique (DLP), la construction d'une médiathèque couplée avec un « tiers lieu » vient de débuter en ce début décembre.

Après démolition de l'ancien bâtiment (Agri Sud Est) au mois d'août par l'entreprise Dannenmuller, c'est désormais l'entreprise locale Roger Martin qui est entrée en action pour la phase de terrassement. **Nous enchaînerons début 2025 sur la phase de construction proprement dite de ce bâtiment** : une construction moderne qui intègre largement les technologies d'économies



L'Entreprise Roger Martin réalise le terrassement de la médiathèque

énergétiques : géothermie, panneaux photovoltaïques.

Ce nouvel équipement répond pleinement aux enjeux présents et futurs attendus par les usagers. Il permettra d'accueillir dans les meilleures conditions les classes, les acteurs de la petite enfance et les lecteurs et offrira des services diversifiés afin de répondre aux attentes du plus grand nombre : équipements numériques, espaces de lecture, expositions, animations, etc.

Quelques chiffres : un projet à 1 211 695 € HT soit 1 461 304 € TTC financé à hauteur de 1 033 389 € par la DRAC, la DSIL, la Région, le Département et la CCV, le solde étant assuré par le FCTVA et le financement sur le budget communal.



Environnement



Achat de vélos

La mobilité est un secteur clé dans la transition énergétique. Le déplacement des agents peut être fait et s'avère plus rapide à vélo. C'est pourquoi **la municipalité a acheté 2 vélos et 1 vélo électrique** adaptés tout particulièrement à l'entretien de l'espace public. Vous ne manquerez pas de les apercevoir !

Points d'Apports Volontaires

Depuis le début de l'année, nous avons constaté **47 dépôts sauvages autour des Points d'Apports Volontaires**. Ceci nous a conduits à instaurer une amende de 222€ par transgression. L'incivisme de quelques personnes coûte à la Collectivité alors que nous avons une déchetterie largement ouverte sur Vonnas.

Notre commune est belle, essayons de la préserver. C'est un effort de tous, mais aussi une satisfaction.



Composteurs collectifs

2 composteurs collectifs ont été installés sur la commune. Ils se situent sur le parking du groupe scolaire et derrière la mairie. Le mode de fonctionnement est rappelé directement sur les composteurs. Un troisième site est prévu prochainement.

N'hésitez pas à télécharger l'application SMIDOM pour vous aider dans la gestion de vos déchets !



Environnement

Jury National

Le jury national de fleurissement a visité la commune de Vonnas le 18 juin 2024. Cette visite effectuée en calèche a fait l'objet d'observations et de questionnements de la part du jury. Notre jardinier en chef Nicolas Venet et les élus de la commission fleurissement y ont répondu avec passion. **Le résultat nous conforte dans le classement de 4 fleurs.** Nous pouvons remercier tous nos agents pour leur travail qui contribue à embellir notre village au long de l'année.



Citoyen d'honneur

Depuis le début de l'année 2024, **M. Nuno De Andrade de Goncalves ramasse les déchets** laissés par des personnes insouciantes. Ce monsieur est bénévole et tout en se promenant, il prend soin de la nature par son action spontanée. Nous ne pouvons que le féliciter et le remercier pour ces gestes écocitoyens.





Vonnas'Anime

L'association VONNAS'ANIME, a été créée le 14 mars 2012, lors d'une Assemblée Générale constitutive. Si l'on se réfère aux statuts de l'Association, la dénomination de VONNAS' ANIME est la suivante :

« L'association se nomme "Vonnas' Anime". Elle est la continuité du Syndicat d'Initiative constitué le 27 juin 1990 et modifié le 08 juin 1998 pour devenir : Office du Tourisme ».

Le but de notre association, est l'organisation et l'animation de fêtes et de manifestations, dans notre village.

Le Conseil d'administration compte à ce jour, 14 membres actifs. Nos activités sont nombreuses et variées tout au long de l'année.

La 1^{ère} manifestation de l'année, est notre **vide-greniers, en avril**, qui a toujours beaucoup de succès.

Au mois de mai, nous avons la randonnée solidaire, toujours organisée au profit d'une cause en lien avec la recherche médicale, le handicap ou la maladie des enfants. En principe nous essayons d'aider des associations qui ont un lien avec des Vonnassiens, en leur reversant tous les bénéfices de cette journée. Nous avons soutenu, la recherche contre la maladie de Fanconi, la maladie de Charcot, la mucoviscidose, l'association « le Rire Médecin ». **Pour 2025, nous allons soutenir une petite association « VIRG'HANDICAP »** qui a pour objectif le prêt du matériel médical à des personnes ayant des difficultés à s'en procurer.



Le moment phare de notre année, est **l'organisation de la FÊTE DE LA CRÊPE ET DU CHEVAL, le dernier dimanche de juin**. Il mobilise une centaine de bénévoles sur le site pendant 4 jours, pour l'installation, la présence sur place le jour-même, et le démontage. Cette fête accueille de très nombreux visiteurs sur une journée ; c'est également l'occasion pour nos nombreux bénévoles de travailler ensemble, et de se retrouver dans la bonne humeur pour donner du plaisir aux autres.

Cette fête représente 6 mois de travail en amont. Il nous faut organiser les animations et spectacles, les repas, le barbecue, buvette, confection de crêpes, gérer toutes les commandes, contacter les exposants pour la foire commerciale, contacter les bénévoles, trouver des éleveurs de chevaux pour le défilé, rencontrer les sponsors. Cela

demande vraiment beaucoup d'énergie à toute l'équipe.

Nous sommes partie prenante dans l'organisation des festivités du feu d'artifice du 13 juillet. Nous sommes présents avec d'autres associations de la commune, sur cette manifestation en tant que bénévoles. Nous prêtons notre matériel pour cette soirée et nous établissons le compte financier des buvettes pour toutes les associations participantes.

Au mois d'octobre, nous organisons **notre traditionnel repas des bénévoles**, pour remercier toutes les nombreuses personnes qui nous aident si gentiment, pour notre fête de la crêpe et du cheval. Depuis cette année 2024, nous avons ajouté à notre calendrier, un spectacle culturel, le même soir que le repas des bénévoles. Cette année nous avons proposé une





Vonnas'Anime



VONNAS'ANIME est une association dynamique et ouverte aux autres associations. Nous travaillons avec beaucoup d'autres associations vonnassiennes et également avec les conscripts qui sont présents sur la Fête de la crêpe et du cheval depuis plusieurs années, dans une entente très cordiale, ce qui est très important pour nous. Nous échangeons parfois, du matériel contre des coups de main, cela fonctionne très bien et nous espérons que cela se poursuivra longtemps.

pièce de théâtre. Pour 2025, nous sommes en train de réfléchir à une autre forme de spectacle.

Nous sommes engagés dans d'autres manifestations comme le Marathon Bresse-Dombes, le 1^{er} dimanche de mai, où nous assurons l'accueil des coureurs du semi-marathon qui part de Vonnas, et deux ravitaillements des coureurs du marathon : au centre de Vonnas, et aux Rebutins.

Nous aidons aussi le Sou des Ecoles, lors de son vide-greniers, et en

échange, ils nous aident pour le nôtre et pour la fête de la crêpe et du cheval.

Nous sommes également partenaires de la Communauté de Communes, dans l'organisation de Saveurs en Veyle, où nous prenons en charge l'organisation du repas « Poulet de Bresse », sur la place Ferdinand de Béost.

Les activités ne manquent pas pour cette association, toujours prête à apporter du plaisir aux Vonnassiens et aux habitants des environs, et aussi à rendre service.

La municipalité de Vonnas est le partenaire principal de VONNAS'ANIME, particulièrement pour la fête de la crêpe et du cheval. Nous devons collaborer étroitement pour la sécurisation de toute cette importante fête. La municipalité de Vonnas, met également à notre disposition, un local pour notre bureau, et un local de stockage pour notre matériel, ce qui est particulièrement pratique pour notre organisation.



VONNAS'ANIME n'est jamais sans projet, notre petite équipe est toujours dans l'action, Nous en profitons pour vous communiquer **nos dates importantes pour 2025** :

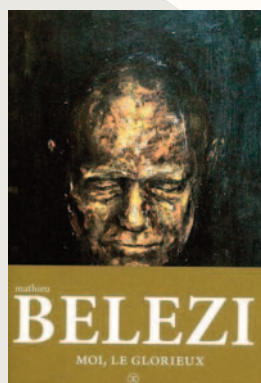
- **13 avril 2025** : Vide-greniers
- **17 mai 2025** : Randonnée solidaire et gourmande
- **29 juin 2025** : Fête de la crêpe et du cheval
- **12 octobre 2025** : Repas « Poulet de Bresse » de Saveurs en Veyle
- **18 octobre 2025** : Repas des bénévoles + soirée spectacle

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour étoffer et rajeunir notre groupe du Conseil d'administration. Nos réunions se tiennent une fois par mois, dans une bonne ambiance, malgré le travail à accomplir. Vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail : Vonnasanime01540@gmail.com
Nous nous ferons un plaisir de bien vous accueillir.



Médiathèque municipale

Coups de cœur des bénévoles :

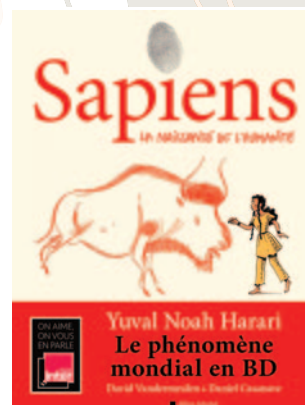


Moi, le glorieux - Mathieu Belez

Dans une Algérie française qui s'effondre et s'embrace, alors que tous les colons quittent le pays, Albert Vandel « Le Glorieux », colonisateur riche, centenaire et terrifiant, décide, dans ce chaos, de rester coûte que coûte, barricadé dans sa forteresse.

Au travers de ce personnage gargantuesque, brutal et immonde, sûr de son bon droit, rassemblant à lui seul tous les méfaits commis par les colons, Mathieu Belez dresse un réquisitoire radical contre la colonisation. Un roman sans ponctuation, une écriture forte et sidérante.

Geneviève



Sapiens, la naissance de l'humanité - Yuval Noah Harari

Cette série de BD (3 tomes) raconte avec humour la naissance de l'humanité, d'Homo Sapiens à la révolution agricole. Voilà de quoi réactiver nos connaissances historiques de manière ludique. Les différents chapitres font souvent référence à la société actuelle, ce qui dynamise le récit et rend les connaissances accessibles avec humour. La forme attrayante de la BD invite à se plonger sans complexe dans ce grand récit de l'humanité.

Catherine

Une longue impatience - Gaëlle Josse

Remarquablement écrit, ce roman est bouleversant. L'amour, la mer en Bretagne, la séparation, jouent la partition de l'insondable tendresse d'une mère : Anne qui guette chaque jour le bateau qui lui ramènera son fils, Louis, parti à 16 ans sans explications. Pour survivre, elle lui écrit, à sa façon, la fête insensée qu'elle lui offrira à son retour. En creux, c'est le portrait de toutes les mères qui se tiennent debout contre vents et marées.

Denise



Madelaine avant l'aube - Sandrine Collette

L'histoire se déroule dans une contrée hors du temps, à une époque où les paysans vivaient encore sous le joug de leurs maîtres. Un univers impitoyable où la vie n'était qu'une longue corvée, répétée au fil des jours et des saisons. C'est là, parmi les gueux du hameau des Montées, que surgit un jour une fillette affamée et à moitié sauvage : Madelaine.

Un récit d'une rare poésie, où la tendresse, la cruauté, l'injustice et la liberté se confrontent sans relâche.

Delphine



Le monde sans fin - Jean-Marc Jancovici et Christophe Blain

L'Énergie, qu'est-ce que c'est ? En quittant ce livre explicatif et plein d'humour, vous ne verrez plus le monde de la même façon.

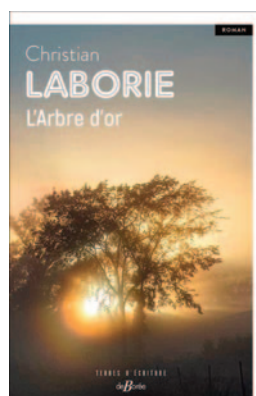
Michèle

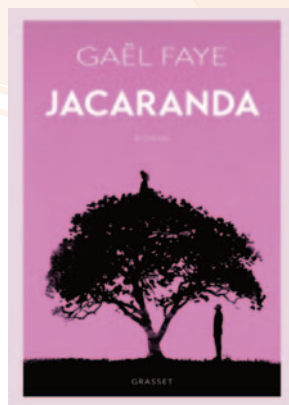
L'arbre d'or - Christian Laborie

Fond historique pour un roman du terroir qui va de rebondissement en rebondissement.

Belle histoire humaine qui valorise le travail et le goût de la réussite, qui a permis à Damien de changer de classe sociale.

Annie





Jacaranda - Gaël Faye

Avec la voix de Milan, jeune franco-rwandais qui interroge son histoire familiale, Gaël Faye nous raconte la difficile reconstruction du Rwanda, la cohabitation des enfants de rescapés et de génocidaires, les silences et les engagements pour la justice...

J'ai aimé l'écriture sensible, les personnages nuancés, les relations faites d'amitié, de doute et d'espoir. Très beau roman.

Claude



Price - Steve Tesich

East Chicago. Été 1961. Daniel Price, lutteur athlétique fraîchement diplômé, doit composer avec une figure paternelle écrasante et une voie toute tracée au sein de la Standard Oil Company, unique pourvoyeuse d'emplois de cette banlieue industrielle. Dès lors, quelles promesses d'avenir ? Et si tout espoir de salut ne tenait qu'en six lettres : r.a.c.h.e.l.

D'une puissance dramatique rare, Price est le récit d'une transition inévitable, l'émancipation, par l'apprentissage de la nuance, d'un jeune poète en quête d'absolu.

Lucas



La parentalité dans tous ses états !

Futurs ou jeunes parents, en couple ou célibataire, mais aussi lecteurs et lectrices en quête d'informations sur la maternité, la paternité, la grossesse, le post-partum ou encore l'allaitement, ont pu converser librement avec Julie, doula et accompagnante périnatale, samedi 16 novembre 2024, le temps d'une **rencontre chaleureuse autour de la notion de parentalité**.

Un immense merci à Julie, pour sa présence rassurante et son écoute bienveillante !



Pixels et bonne humeur !

Joueurs et joueuses, aguerris ou novices, se sont donnés rendez-vous à la médiathèque, mercredi 4 septembre 2024, pour une journée placée sous le signe du pixel... et de la bonne humeur !

Animée par Jonathan Dupaquier, spécialiste rétrogaming, cette **journée dédiée aux jeux vidéo** fut l'occasion pour petits et grands de découvrir ou redécouvrir tout un pan d'histoire vidéoludique.

Entre borne d'arcade, consoles dernières générations, tournois retransmis sur grand écran et réalité virtuelle, les publics, venus en nombre, ont pu tour à tour se défier, expérimenter, coopérer et... vibrer !

Le constat est sans appel : à renouveler !



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale

Souvent mal connu des habitants, qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS est une structure distincte de la mairie, juridiquement et financièrement. Il dispose de son propre budget. Il a pour mission de mettre en place la politique sociale de VONNAS, avec des compétences obligatoires qu'il assure en lien avec les institutions publiques ou privées du département (Préfecture, Conseil Départemental, CAF, bailleurs sociaux, associations, etc.) et des compétences dites facultatives qu'il assure en toute autonomie.

Quels types d'aides sont apportées ?

Des aides ponctuelles et financières : Elles concernent des situations particulièrement délicates, très souvent liées aux faibles ressources de la personne seule ou de la famille, telle que prise en charge totale ou partielle de dettes (énergie, réparation automobile par exemple) et de bons alimentaires. Ces aides permettent de soulager un passage difficile.

Les aides dites obligatoires : Le CCAS a un rôle pivot, celui de la représentation des administrés auprès des organismes sociaux de l'état, du département, mais aussi auprès des bailleurs sociaux.

Quand et comment contacter le CCAS pour pallier aux situations d'urgence ?

Aujourd'hui, les personnes dans le besoin qui contactent le CCAS le font souvent bien trop tardivement à notre

sens et se retrouvent donc en situation de réelle précarité.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide financière du CCAS, il y a lieu de lancer les démarches administratives auprès des assistantes sociales qui reçoivent sur rendez-vous, les mardi, mercredi matin et jeudi matin, ce qui permet au CCAS de statuer sur les aides que l'on peut apporter et s'assurer que des mesures d'accompagnement sont mises en place.

Notre aide est bien réelle mais elle ne résout pas toujours la cause de ces difficultés sociales.

D'où proviennent les recettes du CCAS ?

Nos recettes de fonctionnement proviennent essentiellement de la subvention communale de l'ordre de 5.000 Euros par an. C'est conséquent pour une commune de notre taille. Peuvent s'y ajouter quelques dons bienvenus qui méritent d'être soulignés, même si ces derniers se font de plus en plus rares.

Ce budget nous permet de répondre aux besoins d'aides financières des administrés fragilisés.

Quelles sont les dépenses du CCAS ?

Les dépenses du CCAS sont les subventions accordées aux associations locales d'aides, telles que le Cercle



d'Argent, la Croix Rouge locale, la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, l'ADMR, le Secours Catholique, l'Amicale des Donneurs de Sang, les aides ponctuelles sur justificatifs et autres subventions sur justificatifs, pour un montant de 7.500 Euros au titre de l'année 2024.

Au cours de l'année le CCAS est intervenu financièrement à trois reprises pour répondre à des demandes d'aides financières dont les bénéficiaires rencontraient des difficultés passagères pour un montant total de 775 Euros.

C'est l'**après-midi récréative** proposée aux habitants de 70 ans et plus de notre Commune.

C'est aussi, la **gestion de la résidence autonomie Le Triolet**. Bien que la résidence autonomie dispose de son propre budget, notamment par l'encassement des loyers, celle-ci est gérée par le CCAS. Cette année de nouveaux travaux ont été réalisés (installation de la pergola, changement





des luminaires dans les parties communes, installation de bacs de compostage).

Nous avons également sollicité Dynacité, bailleur social propriétaire du bâti pour la réhabilitation de la résidence autonomie qui consistera aux travaux d'accessibilité et notamment des douches, de mise aux normes de sécurité, d'isolation des façades et de remplacement des menuiseries, de leurs volets et des systèmes de chauffage de l'ensemble des logements. Une économie de 50% des consommations énergétiques est attendue. Bien entendu, nous étudierons toutes les possibilités de financement et notamment les deux appels à projets de l'AGIRC-ARRCO et de la CARSAT. Dans ce contexte, les enjeux financiers de cette opération réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de Dynacité et dont le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 461 031 Euros TTC (options et honoraires compris) sont importants. Notre redevance mensuelle que l'on verse à Dynacité sera calculée en fonction des subventions que l'on aura obtenues et elle pourra être répartie sur une durée allant de 20 à 30 ans.

Depuis la réforme de l'action sociale du 2 janvier 2002 et la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, nous avons pour mission de proposer des actions de prévention de la perte d'autonomie et du traitement de la maltraitance des personnes âgées ; en se basant

sur les guides de bonne pratique de la haute autorité de santé.

Nous avons pour obligation de mener plusieurs types d'actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie :

- Maintien et entretien des facultés (physiques, cognitives,...)
- Ateliers de prévention santé (nutrition, mémoire, sommeil,...)
- Lien social, cadre de vie et repérage des fragilités
- Information et conseil en matière de prévention en santé et d'hygiène (bucco-dentaire,...)

Des ateliers de prévention santé en rapport avec la nutrition et le maintien et l'entretien des facultés physiques et cognitives ont été proposées tout au long de l'année et ont été financées par le forfait autonomie alloué par le Conseil Départemental pour un montant de 7.920 euros au titre de l'année 2024.

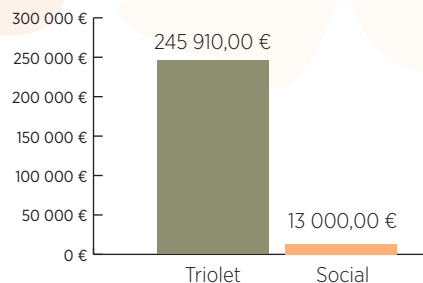
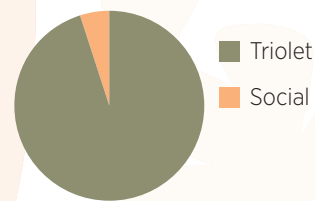


Le samedi 26 octobre, le CCAS réunissait les anciens de la commune pour une **après-midi récréative**. 125 personnes s'étaient inscrites et ont pu profiter du spectacle : **Thibaut Randoulet a émerveillé son monde avec ses tours de magie**. Manipulateur, expert des cordes, changeant constamment de taille ou de cartes, apparaissant ou disparaissant sous le nez des convives, il se faisait fort aussi de lire, avec succès, dans les pensées ! Le tout avec humour et gentillesse. L'après-midi se terminait avec un goûter, des conversations entre amis et l'envie de se revoir l'année prochaine.



Budget CCAS

Budget de Fonctionnement



FONCTIONNEMENT	
Dépenses Totales	Recettes Totales
274 108,32 €	274 108,32 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses Totales	Recettes Totales
22 377,12 €	22 377,12 €

NOUVEAU

Une mutuelle communale mise en place au 1^{er} janvier

Le CCAS a réfléchi sur la possible mise en place d'une mutuelle communale, complémentaire santé, qui serait proposée aux habitants de VONNAS.

Pourquoi une mutuelle communale ?

- Pour ne plus renoncer aux soins,
- Pour ne plus payer trop cher votre mutuelle et gagner en pouvoir d'achat,
- Pour bénéficier de tarifs négociés, grâce à l'implication de vos élus locaux,
- Pour profiter d'une couverture optimale et globale, quelle que soit la formule.

Payer moins cher sa complémentaire santé, c'est l'idée fondatrice de la mutuelle.

Réunion publique d'information, le mardi 21 janvier 2025 à 15 h en mairie de Vonnas - salle de conseil



A la rencontre de l'union commerciale

L'union commerciale joue un rôle primordial dans le développement d'un village. En fédérant les commerçants et en animant le centre-ville, elle contribue à créer un environnement de vie agréable et à renforcer le tissu économique local.

Depuis sa relance en 2021, l'union commerciale de Vonnas ne cesse de gagner en dynamisme. Fédérant les commerçants autour d'un projet commun, elle a su insuffler un nouvel élan au cœur de la ville.

Pour 2025, l'union commerciale vous prépare de nouvelles animations, alors soyez au rendez-vous !

L'union commerciale : un moteur pour la vie du village

L'union commerciale, souvent méconnue, joue un rôle essentiel dans la dynamique d'un village. Elle est bien plus qu'une simple association de commerçants ; c'est un véritable moteur qui anime le cœur de la commune et contribue à son attractivité.

Quels sont les rôles d'une union commerciale ?

- Représentation et défense des intérêts des commerçants : l'union commerciale est le porte-parole des commerçants auprès des collectivités locales, des institutions et des consommateurs. Elle défend leurs intérêts, exprime leurs préoccupations.
- Animation du centre-ville : l'organisation d'événements (marchés, fêtes,



Un marché de Noël qui fait vibrer la commune

L'un des temps forts de la revitalisation de l'union commerciale est sans contexte le marché de Noël qu'elle organise chaque année, en collaboration avec la mairie et cette année avec le soutien de la Communauté de Communes de la Veyle.

Cet événement, riche en animations et en surprises a rapidement conquis le cœur des Vonnassiens et des visiteurs.

Échassiers, Père Noël, balades en calèche, fanfare, ateliers pour enfants, illumination du sapin sur la place Ferdinand, etc., le marché de Noël de l'union commerciale de Vonnas ne manque pas d'attraits.

Les étals regorgent de produits locaux et artisanaux, créant une ambiance festive et chaleureuse, nous mettant dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. Le succès grandissant de cette manifestation témoigne de la vitalité de notre commerce local et de l'implication des commerçants.

Cette année encore, le marché de Noël a rencontré un beau succès. Alors merci à nos commerçants et à l'union commerciale.

animations de rue...) permet d'attirer du monde en centre-ville, de créer du lien social et de dynamiser l'activité économique.

- Promotion du commerce local : en mettant en avant les produits locaux et les savoir-faire des artisans, l'union commerciale encourage la consommation locale et valorise le patrimoine commercial du village.



Les bénéfices pour le village

- Un centre-ville vivant et attractif : grâce aux animations organisées par l'union commerciale, le centre-ville devient un lieu de vie agréable où il fait bon flâner et consommer.
- Un tissu économique dynamique : en soutenant les commerces locaux, l'union commerciale contribue à préserver l'emploi et à renforcer l'économie du village.
- Un sentiment d'appartenance renforcé : les événements organisés par l'union commerciale favorisent les échanges et renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté.
- Une image positive du village : un centre-ville animé et dynamique contribue à améliorer l'image du village et à attirer de nouveaux habitants et de nouveaux touristes.





Vie économique

Madame Agnès MILANO, votre nouvelle sage-femme

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de Madame Agnès MILANO, sage-femme libérale, qui s'est installée dans notre village, pour offrir ses services aux femmes, futurs parents et familles.

Forte de son expertise, de travail en réseau et de son approche bienveillante, elle réalise le suivi gynécologique global, incluant les consultations de prévention, de contraception et de suivi des bilans de santé féminins. Elle accompagne les femmes tout au long de leur grossesse, ainsi que dans le suivi postnatal et les soins aux nouveaux-nés. Enfin, elle assure la rééducation périnéale post-accouchement au cabinet ou à distance.

Nous lui souhaitons la bienvenue et lui apportons tout notre soutien dans cette nouvelle aventure professionnelle au service de notre communauté.

Les consultations se font sur rendez-vous via doctolib.fr.

Son cabinet est situé à la maison médicale, 107B rue du 19 mars 1962.



Jules BOZONNET, votre nouvel ostéopathe à la maison médicale

Diplômé du Centre International d'Ostéopathie de Saint-Etienne depuis le mois de juillet 2023, j'ai pu perfectionner ma pratique en travaillant pendant un an en collaboration avec Camille Diab, Ostéopathe à Bourg-en-Bresse. Depuis juillet 2024, j'ai rejoint la maison médicale du Clos de Lys en parallèle de mon travail sur Bourg.

L'ostéopathie permet la prise en charge de tous les patients, du nourrisson au senior en passant par les sportifs et les femmes enceintes, afin de soulager des douleurs musculosquelettiques, qu'elles soient aiguës ou chroniques. Une séance en ostéopathie est réalisée grâce à la mobilisation de différentes parties du corps, selon le motif vu en début de séance.

**La prise de rendez-vous est possible sur [Doctolib](https://doctolib.fr),
mais je reste joignable au 06 24 41 80 07 en cas de besoins.**

Jade MATHIAN et Romain COLLOMB, les nouveaux propriétaires de la pharmacie

C'est avec grande joie que nous succédons à Mme ERMANN et Mme DESMARIS en reprenant la pharmacie de Vonnas.

Originaires du Bugey, nous sommes profondément attachés à nos racines d'Aindinois et fiers de pouvoir désormais exercer notre métier dans cette commune dynamique, chaleureuse et accueillante. Cette nouvelle aventure est pour nous l'occasion de mettre nos compétences et notre passion au service des habitants de Vonnas et des environs.

Nous avons à cœur de prendre soin de chacun d'entre vous, avec bienveillance, écoute et professionnalisme. Notre priorité est de vous offrir un accompagnement de qualité, que ce soit pour un conseil de santé, ou un simple renseignement. Vous pouvez compter sur nous pour vous répondre avec disponibilité et attention, et pour vous guider dans votre parcours de soin. Nous sommes également à l'écoute de vos besoins spécifiques et nous ferons tout notre possible pour y répondre dans les meilleures conditions. N'hésitez jamais à franchir les portes de la pharmacie ; nous sommes là pour vous, que ce soit pour un conseil médical, des produits adaptés, une vaccination, un test de dépistage, ou simplement pour discuter de votre santé.

C'est avec beaucoup de motivation et d'enthousiasme que nous entamons cette belle aventure professionnelle.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Vonnas et ses habitants pour l'accueil que nous avons reçu. Nous avons hâte de vous rencontrer et de partager avec vous cette relation de confiance qui fait la force des officines de proximité. **À très bientôt à la pharmacie !**





Camping municipal le Renom

Transfert à la Communauté de Communes de la Veyle

La Communauté de Communes gère et développe la Base de Loisirs et le Camping du Lac de Cormoranche-sur-Saône ; ces infrastructures constituent des éléments majeurs pour le dynamisme touristique et récréatif du territoire. La Communauté de Communes, à travers les investissements importants qu'elle y a réalisés, a permis à l'équipement de bénéficier d'un rayonnement avéré qui apporte une véritable valeur ajoutée, tant pour les visiteurs que pour les habitants du territoire, en proposant une offre variée de services et de loisirs. C'est également un apport pour l'activité économique de notre territoire.

Du côté Est du territoire, notre commune gère un camping municipal se caractérisant par une localisation stratégique à proximité d'équipements sportifs et communautaires tels que la piscine, le terrain de football, le tennis et le gymnase communautaire. Cette configuration a motivé la proposition de création d'une zone d'activités touristiques, cette fois sous gestion communautaire, englobant dans un premier temps le camping et le gymnase du Renom.

L'harmonisation de la gestion des zones touristiques de Cormoranche-sur-Saône et de Vonnas par la Communauté de Communes permet de structurer une véritable stratégie touristique à l'échelle de l'ensemble du territoire. Une telle démarche favorise une réflexion approfondie sur les interactions et complémentarités entre les zones situées à l'Est et à l'Ouest, permettant ainsi de maximiser l'attractivité touristique globale et de mieux répondre aux attentes des populations locales comme des visiteurs.

La Communauté de Communes a validé ce projet lors de son conseil du 28 Octobre 2024.

Le 12 novembre 2024, le conseil municipal de Vonnas s'est prononcé favorablement sur ce projet entraînant de plein droit la mise à disposition de notre camping municipal Le Renom à la Communauté de Communes de la Veyle.

La synergie de fonctionnement avec la base de Cormoranche-sur-Saône permettra d'en améliorer considérablement le fonctionnement et la communication de promotion commerciale.



D'autre part, ce n'est pas moins de 700 000 € que la Communauté de Communes a prévu d'y investir sur les trois ans à venir. Le programme est d'acquérir 17 mobil-homes et hébergements atypiques, 5 en renouvellement et 12 en création, créer un petit bassin de détente et d'agrément et rénover les bâtiments et la voirie.

Ce transfert avec projet de développement permettra donc de conserver un équipement touristique important pour la vie économique de notre commune en lui donnant le nouvel élan indispensable à son attractivité.





Rénover en Veyle :

Les aides à la rénovation pour l'ensemble des habitants

Face à l'augmentation des prix de l'énergie dans un contexte inflationniste, la **Communauté de Communes de la Veyle met à disposition de ses administrés une série d'aides financières destinées à accompagner leurs futurs projets de rénovation**. Les coûts de la rénovation thermique et de l'adaptation au changement climatique sont bien souvent considérables. Afin de s'engager pleinement dans la transition écologique et de respecter le Plan climat de la Veyle, la collectivité propose trois dispositifs d'aides pour que chaque habitant puisse améliorer son logement.

Les aides « Efficacité énergétique »

Une de ces subventions est un complément des dispositifs Ma Prime Renov'. À hauteur de 20% des dépenses, plafonnées entre 10 000 € et 15 000 € TTC, avec un bonus pour l'utilisation de matériaux ressourcés, elle permet d'augmenter son efficacité énergétique.

Une autre subvention, de 20% du coût d'installation plafonnée à 2000 € TTC, est destinée à ceux souhaitant un kit solaire à brancher. Ce dernier s'installe et s'utilise facilement et peut être démonté en cas de déménagement.

Les aides « Pour les rénovations globales »

Sous condition de ressources financières et en tant que résident de Vonnas, Pont-de-Veyle, Crottet (quartier gare) et Laiz (quartier Dîmes), vous pouvez prétendre à cette subvention. Lors de la réhabilitation d'un logement nécessitant d'importants travaux ou d'une rénovation énergétique, ce dispositif accompagne et soutient financièrement son bénéficiaire sur toute la durée du projet.

De plus, en cas de perte d'autonomie dans votre logement, cette subvention est disponible même pour des travaux de taille plus modeste.

Les aides « Rénover votre façade et/ou votre toiture en Veyle »

Les travaux de rénovation de toiture ou de façade peuvent également bénéficier d'une aide financière de 20% du montant des travaux, plafonné à 10 000 € TTC.

Si vous souhaitez lancer des travaux d'amélioration de votre logement : un seul numéro et une adresse mail pour obtenir toutes les informations :

VEYLE RENOV + : 04 74 45 12 43 ou aides-habitat-ccveyle@alec-ain.fr.

Et pour ceux qui veulent obtenir l'aide à l'achat de kit solaire à brancher, rendez-vous sur le site internet de la Veyle pour remplir le formulaire de demande de subvention :

www.cc-laveyle.fr



Fête des conscrits



La traditionnelle fête des conscrits se déroulera le premier week-end de mars.

L'équipe organisatrice œuvre dès à présent pour organiser cette manifestation.

Pour y participer, les personnes dont la date de naissance se termine par 5 ou 0 peuvent **s'inscrire auprès de Léo CLAIR** au 06 52 26 64 16.



ÉTAT CIVIL 2024



NAISSANCES 2024

DE OLIVEIRA Lissandro né le 5 février 2024 à Viriat (Ain)

DECLERCQ Margot Enola née le 25 février 2024 à Mâcon (Saône et Loire)

GIMARET Léandro né le 1^{er} mars 2024 à Viriat (Ain)

BAL Ayaz né le 2 mars 2024 à Viriat (Ain)

BACAR Shelyane née le 2 mars 2024 à Viriat (Ain)

THO TXEU TCHA Nkauj Hnub Mina née le 13 mars 2024 à Viriat (Ain)

da SILVA TEIXEIRA Lyam né le 23 avril 2024 à Viriat (Ain)

TRIMBUR Leelou née le 27 avril 2024 à Viriat (Ain)

BULLIARD Augustin Arthur né le 2 mai 2024 à Viriat (Ain)

HEN William Joseph Florian né le 3 mai 2024 à Viriat (Ain)

NUNES Mia Patricia née le 9 mai 2024 à Viriat (Ain)

SOUMAH Mohamed Dina née le 18 mai 2024 à Viriat (Ain)

JUGE Lucie Nicole née le 24 mai 2024 à Viriat (Ain)

MIETTE Mélio Valéry Eddy né le 2 juin 2024 à Viriat (Ain)

COLLET Marius né le 3 juin 2024 à Viriat (Ain)

CARAUD Louna née le 12 juin 2024 à Viriat (Ain)

PELLEMOINE Giuliana Lydia Valérie Angéline née le 25 juin 2024 à Viriat (Ain)

DANJOUX Charlie né le 2 août 2024 à Viriat (Ain)

DA SILVA Maïwenn née le 6 août 2024 à Viriat (Ain)

GUICHARDET Ambre née le 11 août 2024 à Viriat (Ain)

YANTUR SALOMON Esma née le 26 août 2024 à Mâcon (Saône et Loire)

LANNABI Aleyna née le 6 septembre 2024 à Viriat (Ain)

PONPON KAPELA Lili Akuya née le 19 septembre 2024 à Viriat (Ain)

TRAORE Sekou née le 12 octobre 2024 à Viriat (Ain)

DUCATEL Mayron Maël né le 16 octobre 2024 à Viriat (Ain)

COLIN Gabriel Jean Marcel né le 28 octobre 2024 à Mâcon (Saône et Loire)

XIONG Chris Teng Gé né le 3 novembre 2024 à Viriat (Ain)

DESMARIS Timaël François Philippe né le 9 décembre 2024 à Mâcon (Saône et Loire)



MARIAGES 2024

REVOIL Michel et **DE FILIPPIS Murielle Georgette** le 20 janvier 2024

MERLE Patrick et **ZIMOUCHE Farida** le 9 mars 2024

CHEVALLIOT Loïc Jean Georges et **BOURG Mireille** le 16 mars 2024

GONIN Maxime et **DUINAT Elodie** le 11 mai 2024

ANTOINE Mathis et **LIGERON Alison Angélique** le 18 mai 2024

COCHET Florian Fernand Henri et **FIZET Océane Rachel** le 24 mai 2024

POBEL Eddy et **DUROUX Claire** le 15 juin 2024

BOUSBAÏNE Mohamed et **DJEDIR Hager Selma** le 22 juin 2024

COUTURIER Michel et **MOUTHON Marie-Jeanne** le 29 juin 2024

CASTAGNETTI Antoine et **VERNE Christine** le 20 juillet 2024

FOURIER Pascal et **DINOT Isabelle Maryline** le 27 juillet 2024

MOREL Jean Noël et **GBAGUEHI Béa Jeannette** le 3 août 2024

MAILLOT Sébastien Jean Luc et **JAGGI Anne-Lorraine Camilla** le 17 août 2024

BACHELARD Quentin et **BROSSELIN Céline** le 24 août 2024

LIÈVRE Frédéric et **MONNOT Catherine** le 24 août 2024

GUILLET Nicolas Pierre Joseph et **PERDRIX Anaëlle** le 24 août 2024

FAILLET Didier Jean Louis et **BOCHARD Sylvie** le 7 septembre 2024

SOCQUET Franck et **PARRENIN Patricia Monique Juliette Francine** le 7 septembre 2024

YANG Cheng Augustin et **THOR Pa** le 14 septembre 2024

GIRAUD Antoine Pierre Yves et **PIZZACCHERA Ilaria** le 28 septembre 2024

ATIK Ahmet et **VAGINAY Morgane** le 26 octobre 2024



DÉCÈS 2024

ALIBABIC Olivera épouse **TRAJKOVIC** le 19 janvier 2024

DELL'AQUILA Michel le 19 janvier 2024

BAILLET Marcel René le 22 janvier 2024

BORDAT Marcel le 30 janvier 2024

MARTIN Jeannine veuve **CHEVALLIER** le 6 février 2024

LADRE Josette Noëlle épouse **JOLY** le 10 février 2024

RONGIER Marcel le 18 février 2024

DÉROCHE René Jean le 5 mars 2024

CHARVET Edmond Robert le 1^{er} avril 2024

ROSTAING Rolande Jeannine épouse **PAULO** le 9 avril 2024

CHAUSSARD Grégory Pierre-Louis le 22 avril 2024

MIGNOT Daniel Louis le 13 mai 2024

LESCUYER André le 21 mai 2024

CASAPIERI Aimé Marcel le 18 juin 2024

GUYON Raymond Eugène le 9 juillet 2024

JOLY Jeanne veuve **LACOMBE** le 11 août 2024

LAMOTTE Jean le 6 septembre 2024

BONNE Jean Louis le 24 septembre 2024

PAULO Robert Désiré le 27 septembre 2024

BIANCO Adriano le 19 novembre 2024

JANIAUD Jeannine épouse **FORAY** le 30 novembre 2024

BURTIN Bernard le 21 décembre 2024

CLERC Marcelle le 24 décembre 2024